

2014-2015

Conseil d'école

**Ecole Élémentaire
La Fontaine
Wissous**

Directeur : Lionel
Meunier

2 Juin 2015

Signatures	Noms	Signatures
M. Meunier (directeur)		Mme Thierry (Mairie)
M. Bergère (CP)		
Mme Mulot (CP)		Mme Valter (APEEF)
M. Dewitte (CP- CE1)		Mme Renou (APEEF)
Mme Boin-Aurey (CE1)		M. Leghali (APEEF)
Mme Ardellier (CE1)		Mme Jourdain (FCPE)
M. Laurini (CE2)		Mme Guillotte (FCPE)
Mme Lachot (CE2)		Mme Schultz (FCPE)
M. Da Silva (CM1)		Mme Douss (FCPE)
Mme Manuel (CM1)		Mme Théveny (FCPE)
Mme Revol (CM1)		Mme Yeremiyew (PEEP)
M. Bertel (CM2)		Mme Msaddak (PEEP)
Mme Guidoux (CM2)		Mme Julian (UPEIW)

Secrétaire de séance :

Vigipirate :

Le dispositif niveau « alerte attentat » est maintenu sur la région parisienne notamment.

A ce jour, les sorties sur Paris et la proche banlieue ne sont pas autorisées.

Le portail est fermé à clé. La gâche électrique ne fonctionne plus depuis le mois de janvier : les services techniques sont avertis, de même pour la sonnette qui ne fonctionne plus. L'école attend une intervention.

Même avec une remise en état de la gâche il faudra, Vigipirate oblige, que le portail soit toujours fermé à clé par un enseignant.

Effectifs

Total	Nbre d'élèves juin 2015	Rentrée 2015
CP	63	65
CE1	61	64
CE2	55	61
CM1	56	55
CM2	58	59
Total	293	304

Seuil d'ouverture d'une nouvelle classe : 303 élèves, cependant un comptage des élèves présents sera effectué le jour de la rentrée et conditionnera une décision du DASEN pour une éventuelle ouverture.

Si l'ouverture d'une 12^{ème} classe est prononcée après comptage, il y aura 2 doubles niveaux.

Le 9 mai a eu lieu la commission de dérogation.

Total	Nouvelles inscriptions ou dérogations
CP	4
CE1	1
CE2	1
CM1	1
CM2	2
Retour secteur	1

Il n'y a plus de secteur mixte. La limite étant la route d'Antony qui est partagée au numéro.

Les parents peuvent prendre rendez-vous avec le Directeur pour l'inscription en CP car c'est un changement d'établissement. Les créneaux fixés sont les jeudis mais possibilité d'autres
Conseil d'école élémentaire LF - 2/06/2015

créneaux sur Rendez vous.

5 enseignants participe au mouvement des personnels, soit environ 50% de l'effectif qui pourrait être renouvelé pour la rentrée 2015.

Budget :

le budget pédagogique de fonctionnement 2015 reste identique à 2014 (malgré l'annonce, l'an dernier, que cela devait rester une mesure provisoire).

- Fonctionnement : 40€/ enfant
- Classe de découverte : 50€/enfant
- Cars : 500 € par classe.

Soit un budget total de 33 360€ pour 2015 (304 élèves)

Les cars pour aller au collège Descartes sont payés sur le budget transport de l'école soit 400€ en 2014 , en effet la visite réalisée obligatoirement dans le cadre des liaisons école-collège ne peut se réaliser qu'en 2 fois, conditions imposées par le collège et les rythmes scolaires.

Madame Thierry annonce qu'il y aura une activité piscine en 2015, à ce jour les demandes viennent de partir pour d'autres centres aquatiques (Les Iris seront en travaux bientôt). Les parents d'élèves et enseignants avaient demandé lors du 1^{er} conseil d'école que l'accord avec une piscine soit fait au plus tôt. Les parents élus émettent de grandes réserves sur la satisfaction de demandes aussi tardive.

Projets des classes :

L'activité poney de la classe de CP-CE1, s'est très bien passée, (l'enseignant signale un retard préjudiciable pour les apprentissages, l'école a fait une demande de dédommagement auprès de la société de cars Nedroma responsable du retard). Cette activité poney avait été payée sur le budget de la coopérative pour 50% et par les parents pour les 50% restant.

Plus généralement, l'équipe enseignante souhaite signaler que certains chauffeurs ont pu rouler avec le téléphone dans une main et le volant dans l'autre, et ne respectent pas toujours le code de la route (signalé au chauffeur par les enseignants).

Mme Thierry a précisé que la mairie dispose d'un contrat avec la société Nedroma et donc peut mettre la pression sur Nedroma pour qu'elle tienne ses engagements et respecte les passagers et leur sécurité.

Il semble que les cars du matin soient beaucoup trop grands pour le nombre d'enfant à transporter. Ne peut-on pas revoir le contrat pour qu'un bus plus petit et donc moins couteux passe ?

En ce qui concerne l'état des cars, ce n'est pas à l'école, au directeur en particulier de s'en assurer. Mme Thierry a pris note.

Les projets à venir :

8 juin : 2 classes visiteront Provins (spectacles de chevaliers et rapaces)

16 juin : 2 classes iront à la mer de sable

23 juin : 4 classes iront à la mer de sable

29 juin : Acrobranche et jeu de piste (classe de Mme Ardelier)

15-16 juin : sortie de la classe de Mme Guidoux et M. Laurini à Guédelon avec nuitée dans un centre équestre (poneys)

Le 9 juin les CE2-CM1-CM2 présenteront leur chorale.

Le 11 juin les CP et CE1 présenteront leur chorale.

Bilan général

Le projet d'école 2011-2014 a été prolongé d'un an, l'équipe enseignante pourra soit créer un nouveau projet pour décembre 2015, soit de nouveau, en attendant les nouveaux programmes, faire un avenant d'une année.

Evénement de fin d'année :

Des parents élus demandent à ce qu'il y ait un comité de pilotage de la Kermesse dès le début 2015 afin qu'une Kermesse puisse avoir lieu en fin d'année 2016. Les enseignants sont d'accord sous réserve que les parents d'élèves organisent l'évènement. Dès le 1er conseil d'école de 2015-2016, les modalités de constitution et d'organisation de ce comité pourront être abordées.

La charte de partage des locaux lors de la pause méridienne est rédigée et sera diffusée par Mr Meunier pour avis aux associations de parents d'élèves dans les jours qui viennent.

D'après Mme Thierry il n'y a pas de problème de nombre d'animateurs, il a donc été demandé par les enseignants que les élèves puissent se rendre encadrés aux salles de St Exupéry, pendant la pause méridienne pour faire des activités.

Il a été demandé à Mme Thierry qu'elle remonte à la responsable des centres de loisirs et aux animateurs que le règlement intérieur soit respecté pendant les temps non scolaires (toupie, cartes, etc..) ; Les animateurs agissent en surveillant et non en animateur. Une demande précise sur l'attitude vestimentaire et sur un langage adapté est requise pour l'équipe d'encadrement du CdL.

Coopérative

- **Disponible rentrée 2014 : 5598€**
- **Recettes : 14 299 €**
- **Dépenses : 15 546 €**
- **Disponible 2015 : 4 254 €**
- **Reste à payer : 2 293€ (futurs sorties ou activités).**
- **Recettes en attente : Les photos de classes**

Divers : Mme Thierry a annoncé que le préau serait repeint prochainement. M. Meunier transmettra comme à toutes les vacances une liste de petits travaux nécessaires.

L'école sera le lieu de déroulement des stages de remise à niveau (6 au 10 juillet et

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sureté : Les plans sont prêts il ne manque plus que les malles réglementaires qui permettront la réalisation d'une mise en situation.

Le second exercice d'évacuation incendie : vendredi 5 juin (*note a posteriori*)

Le troisième conseil d'école de l'année est clos à 20h10.

Compte-rendu